



ORDURES MÉNAGÈRES

**5 BONNES PRATIQUES
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**

5 BONNES PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS



Afin de garantir votre sécurité et celle des agents de collecte, voici quelques bonnes pratiques à adopter :

Dans le cadre de sa mission de collecte des déchets, la Communauté de communes du Limouxin collecte les déchets produits par les habitants. Le matin à partir de 5h00 par tous les temps, les agents parcourent le territoire pour ramasser vos déchets. Cette collecte présente de multiples risques pour les agents : exposition à l'environnement routier, utilisation de machines potentiellement dangereuses, manutention à forte contraintes physiques, contamination possible par le contact avec les déchets, lésions, etc. Votre comportement peut aussi avoir un impact sur leur santé et leur sécurité.



1

FAITES ATTENTION AU
STATIONNEMENT DE VOTRE
VÉHICULE



Le **mauvais stationnement** empêche la
collecte des déchets de votre rue et oblige à des
manoeuvres dangereuses...

Respectez les **emplacements autorisés.**



2

SOYEZ VIGILANTS AUX ABORDS DU CAMION

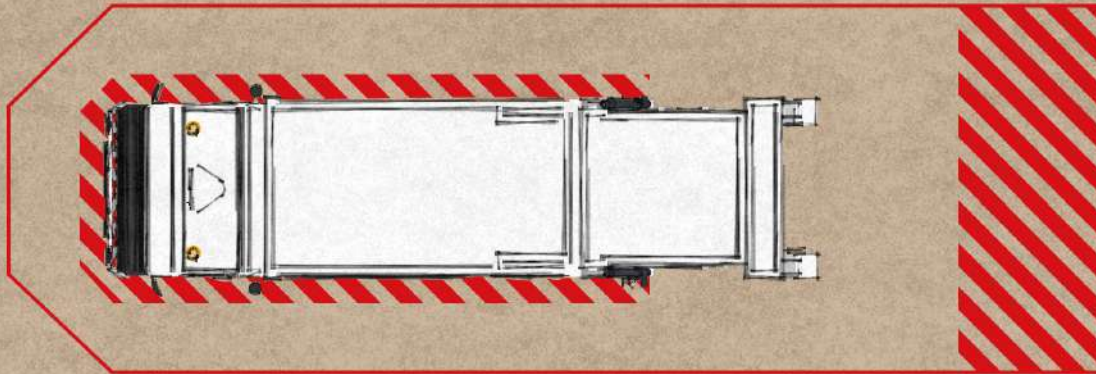
Il existe des **zones de danger** autour du camion, pour la sécurité de tous (*piétons, 2 roues, agents de collecte...*) soyez vigilants, et **gardez vos distances**.



zones de danger

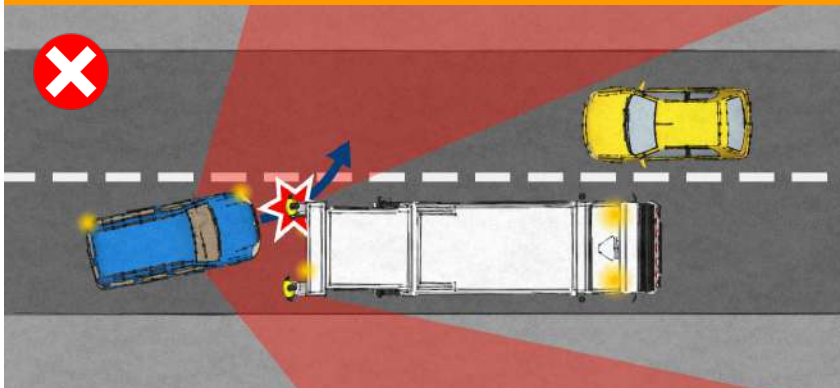


zones non visibles par le chauffeur



3

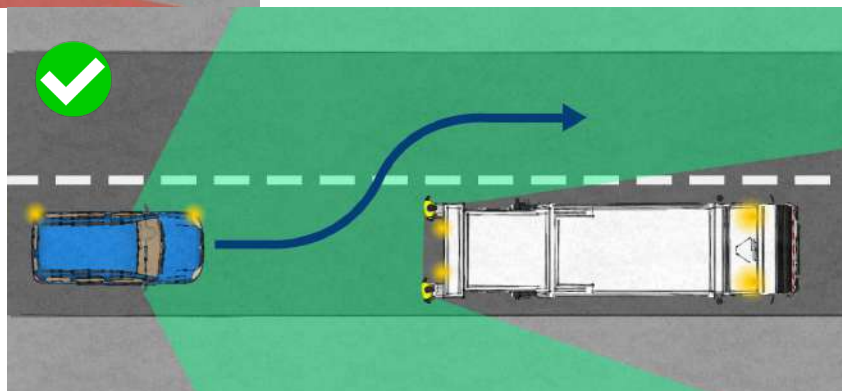
RESTEZ PRUDENTS LORS DES DÉPASSEMENTS



L'agent de collecte à l'arrière du camion est **vulnérable**.

Pour éviter l'**accident grave** :

Soyez vigilants, respectez les **distances de sécurité**, la **vitesse** et la **visibilité**.



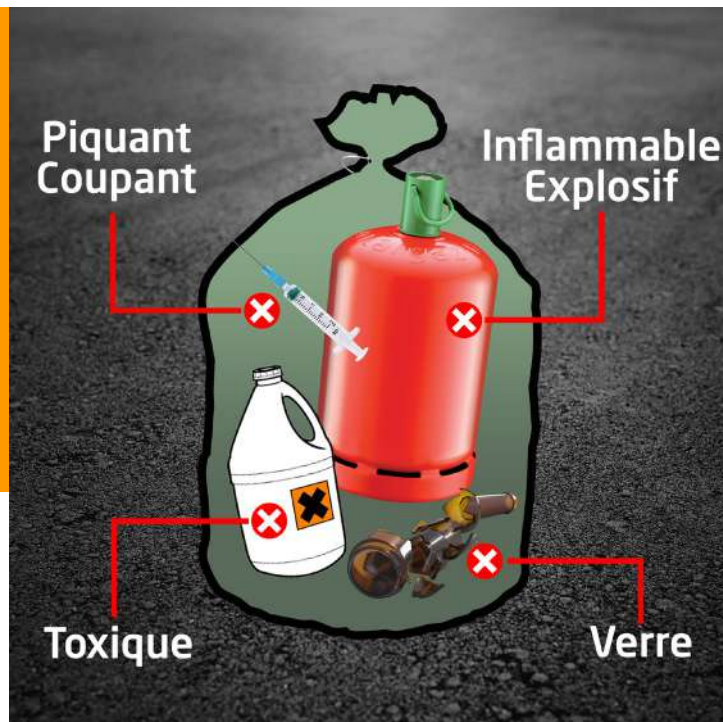
4

STOP AUX DÉCHETS DANGEREUX DANS VOS POUBELLES

Les produits dangereux présentent un risque pour la santé et l'environnement. **Amenez vos déchets dangereux dans les déchèteries du territoire*** :

- ▶ Déchèterie de Saint-Martin de Villeréglan
- ▶ Déchèterie de Saint-Hilaire
- ▶ Déchèterie de Cambieure
- ▶ Déchèterie de Montazels

**Information et horaires en dernière page*



Des agents de collecte sont régulièrement blessés.

Certains **déchets dangereux** ne doivent pas être déposés dans les poubelles.

5

DÉPOSEZ VOS SACS BIEN FERMÉS DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la salubrité de l'espace public, pour faciliter la collecte et limiter les dangers, **déposez vos sacs bien fermés dans les bacs.**

